

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Band: 84 (1933)
Heft: 12

Artikel: Une nouvelle utilisation du bois de bouleau en Finlande
Autor: Ilvessalo, U. / H.B.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-784979>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 08.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

par l'homme. Beaucoup de régions, tel le plateau suisse, ne possèdent pas le pin comme essence spontanée; il y a été introduit artificiellement. Les expériences faites à Fribourg, auxquelles on pourrait en ajouter beaucoup *d'autres* en Suisse, montrent à l'évidence que nous ne pouvons pas poursuivre nos plantations de pins avec des graines de provenance inconnue. Notre Institut de recherches forestières s'est aussi occupé de la question des races de pins. Les résultats obtenus avec des pins provenant des différentes régions d'Europe ont été décrits par *Burger*¹ dans les Annales de la station.

Ils confirment les résultats obtenus en France; l'auteur conclut que l'état de santé des peuplements de pins, l'intensité de leur accroissement et la qualité de leurs produits dépendent du choix de graines de bonne provenance. Une race étrangère ne devrait être introduite que là où le pin indigène ne satisfait d'aucune façon, sur de grandes étendues. A la montagne, on ne pourra compter sur une bonne réussite qu'en recourant à des plants issus de peuplements croissant à proximité immédiate de la station à reboiser.

Espérons que notre Institut de recherches étendra ses essais en employant des pins indigènes pour déterminer les pins «nobles» qui pourraient être utilisés avec succès, lors des plantations dans les différentes régions de la Suisse.

E. Hess,

Une nouvelle utilisation du bois de bouleau en Finlande.

Autrefois, le bois de bouleau était employé, en Finlande, principalement pour le chauffage, si bien que cette essence était considérée comme n'ayant qu'une valeur économique médiocre. C'était là un gros inconvénient pour l'économie forestière finlandaise, étant donné que les peuplements de ce pays dans lesquels prédomine le bouleau (4,3 millions d'hectares) représentent 16,9 % de l'étendue boisée totale et leur volume (118 millions m³) 19,7 % de l'ensemble.

La création de quelques fabriques de bobines pour tissage,

¹ *Burger* : *Einfluss der Herkunft des Samens auf die Eigenschaften forstlicher Holzgewächse*. (Annales de la station de recherches forestières, vol. XVI. 2, 1931.)

utilisant à cet effet le bois de bouleau, apporta une première amélioration sensible de la valeur des peuplements en cause. Puis, peu avant la guerre, on vit se développer l'industrie des *bois de placage*, laquelle prit plus tard une magnifique extension. Cette nouvelle utilisation provoque une vraie révolution dans les prix du bois de service du bouleau.

Aujourd'hui, la Finlande compte 14 fabriques de bois de placage. La valeur de leurs produits exportés a progressé comme suit :

1925 :	128 millions de marks finlandais
1927 :	161 » » » »
1930 :	239 » » » »
1931 :	190 » » » »
1932 :	196 » » » »

Cette branche d'industrie est à même, aujourd'hui, de consommer la majeure partie de la production finlandaise en bois de service de première qualité du bouleau. Celui de deuxième classe est seul utilisé pour la fabrication de bobines, tandis que le solde l'est comme bois de chauffage.

Les billes de bouleau requises pour la fabrication de placages doivent, en général, mesurer au moins 9 pouces de diamètre au petit bout. Leur vente a lieu au pied cube. Ne peut être utilisé que du bois sain — tolérance admise : 3 à 4 pouces de bois atteint de pourriture autour de la moelle — et ne contenant pas de nœuds. Ceci étant, la proportion des forêts de bouleau, aptes à fournir des bois de placage de première classe, est relativement faible.

Les bois susceptibles d'être employés dans la fabrication de bobines doivent avoir une longueur minimale de 2 m et un diamètre, au petit bout, de 5 pouces au moins.

Les bois de bouleau aptes à la fabrication de placages sont absorbés presque entièrement par les fabriques indigènes; leur transport jusqu'à la fabrique est rentable, même pour les forêts les plus éloignées du pays.

Le prix des bois de bouleau pour placages, ainsi au reste que celui des bois en général, a subi de fortes fluctuations, ces années dernières, cela à cause des variations de leur écoulement à l'étranger. Si l'on ajoute à ce fait les sautes de valeur du marc

finlandais, on comprendra qu'il soit difficile d'établir une moyenne des prix. Tout au plus peut-on affirmer, qu'en général, le prix moyen du bois pour placages du bouleau a été supérieur à celui des sciages de résineux. L'écart fut, par moment, considérable et parfois aussi imperceptible. Pour l'instant, le prix du dernier assortiment, pour l'ensemble du pays, varie de 2,75 à 3 mk. par pied cube, tandis que celui du premier oscille, dans la moitié méridionale du pays, entre 3,50 et 3,75 mk.

Ce qui précède nous montre l'influence que peut avoir l'instauration d'une industrie nouvelle sur le prix du bois d'une essence donnée. Il est intéressant de noter qu'en Finlande celui du bouleau, grâce à telle circonstance, a pu s'élever en peu de temps à un niveau remarquablement élevé. Fait, est-il besoin de le relever, bien propre à accélérer le développement de la sylviculture du pays en cause.

U. Ilvessalo.

(Tr. : H. B.)

Où la pyrale grise du mélèze devient nocive.

Sous le titre de « La pyrale grise du mélèze est polyphage » nous avons publié, dans le n° 2/1927 du « Journal forestier suisse », quelques notes sur la biologie de ce ravageur typique des mélèzeins de l'Engadine, cet insecte, qui, en 1926 et 1927, a causé des dégâts appréciables dans la région de St-Moritz et spécialement dans la forêt communale de Celerina.

Nous nous sommes attaché à démontrer que, dans les cas d'une invasion intense, la pyrale grise du mélèze peut revêtir un caractère de polyphagie qui rend la défense de la forêt, périodiquement attaquée, singulièrement difficile.

En effet, nous avons observé que, dans la dite forêt, les chenilles de ce microlépidoptère ne s'étaient pas contentées de ronger les aiguilles de mélèze, mais qu'elles s'étaient aussi jetées sur les pousses d'arolles et surtout d'épicéas, essences qui ont été introduites il y a vingt-cinq à trente ans dans les vides de ce peuplement de mélèze très clairié.¹

La figure qui accompagne nos notes de 1927 démontre, mieux

¹ Ailleurs en Engadine, en particulier dans la vallée du Spoel du Parc national suisse, nous avons observé en 1926, 1927 et 1928, de nombreux pins de montagne aux pousses ravagées et rongées par la dite pyrale.